

## **Le secteur privé examine le projet des modifications dans le code général des impôts**

Le jeudi, 09 avril 2026, une réunion regroupant les représentants du secteur privé a été organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIM) sur le projet de modification du Code Général des Impôts à son siège. Des experts fiscalistes ont aussi pris part à ladite réunion.

Les participants ont fait des observations et des recommandations qui seront transmises à qui de droit.

A la fin des débats, la CCIM a demandé aux participants de faire parvenir leurs observations dans un bref délai.

Le Président de la Délégation Régionale du District de Bamako a prononcé le mot de clôture en remerciant les participants et les a exhortés à faire des observations de qualité.